



Visite médicale du permis de conduire

Par **charlotte**, le **06/10/2009** à **16:36**

Bonjour, rnje vous explique un peu la situation, j'ai eu une suspension du permis de conduire (2 mois) en décembre 2007(pour conduite avc 0.39g/L alcool), suite à ça je me suis fait convoquée pour cette fameuse visite médicale, et j'ai ainsi récupéré mon permis pour 2 ans en attente de la 2eme visite. rnles deux ans se sont écoulé je passe donc cette 2eme visite, prise de sang (impeccable seuil minimal GT GAMMA) audison: bien , vue : bien, ..bref tout vas bien , mais on me restitue mon permis pour 3 ans et on me demande encore suite à ces 3 ans une 3ème visite ! (chanceuse!!) bref, est-ce normal d'avoir une 3eme visite? ou est-ce juste pour nous refaire payer une prise de sang à 23 euros , et un honoraire medecin de 24,40 ??? rnd'avance, merci pour vos réponse . rncharlotte

Par **jeanlens**, le **27/04/2010** à **12:37**

pour ma part, ai eu retrait le 01/02/1990,, suis professionnel de la route, ai encore repassé visite ce matin, plus prise de sang etc:::: soit 21 ans apres le retrait!!!!!!n'ai eu aucun problème durant cette période!!!